



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**BUREAU DE DÉVELOPPEMENT
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**Document 006-Frev1
24 février 2009
Original: français**

7^{ÈME} REUNION SUR LES INDICATEURS DES TELECOMMUNICATIONS/TIC MONDIALES, LE CAIRE, EGYPTE, 3-5 MARS 2009

ORIGINE: Ministère des Postes et Télécommunications, Cameroun

TITRE: La Mesure de l'Impact des TIC sur la Création de l'Emploi

La Mesure de l'Impact des TIC sur la Création de l'Emploi

Bertrand Kisito NGA

Chef Service de la Normalisation et de la
Statistique,

Ministère des Postes et Télécommunications,
Yaoundé – Cameroun

**7^{ème} Réunion de l'UIT sur les Indicateurs des
Télécommunications/TIC dans le Monde (WTI)
Caire le 3-5 Mars 2009**

Introduction: Généralité sur le Cameroun

- La vision du Cameroun sur les TIC est de généraliser l'accès à l'Internet.
- La maîtrise de l'information et du savoir constitue la clef du développement économique et social
- Dans ce contexte, les entreprises productrices et utilisatrices des TIC favorisent-elles la création de l'emploi ? Autrement dit comment les TIC peuvent-elles lutter efficacement contre la pauvreté?

Introduction: Généralité sur le Cameroun

- La loi N°98/14 du 14 juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun a permis:
 - La mise en place d'un nouveau cadre légal et réglementaire
 - La séparation des activités du domaine des Postes et Télécommunications
 - La création d'une Agence de Régulation des Télécommunications
 - L'introduction de deux opérateurs mobiles privés
 - Le maintien de l'opérateur de la téléphonie fixe CAMTEL

3

Plan

1. Introduction

2. Typologie des entreprises productrices et utilisatrices des TIC au Cameroun à la création d'emploi

- 2.1. Entreprises productrices des TIC
- 2.2. Entreprises utilisatrices des TIC

3. Problèmes liés à la diffusion des TIC au Cameroun

- 3.1. Problèmes liés à l'accessibilité des TIC
- 3.2. Problèmes liés à l'utilisation des TIC

4. Proposition de solutions

5. Conclusion

4

2. Typologie des entreprises productrices et utilisatrices des TIC

2.1. Entreprises productrices

Elles sont constituées de : CAMTEL, MTN, ORANGE.

CAMTEL assure:

- les études, l'installation, l'exploitation et l'entretien de tout système nécessaire à la fourniture et des services de télécommunications sur le territoire national
- la réalisation des opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières.

5

2. Typologie des entreprises productrices et utilisatrices des TIC

2.1. Entreprises productrices

MTN et ORANGE sont des sociétés aux capitaux privés. Elles sont chargées d'établir et d'exploiter un réseau national de téléphonie cellulaire GSM ouvert au public et de fournir le service de téléphonie mobile, y compris les services à valeur ajoutée, les services d'équipements terminaux et tout service support

6

2.1. Entreprises productrices

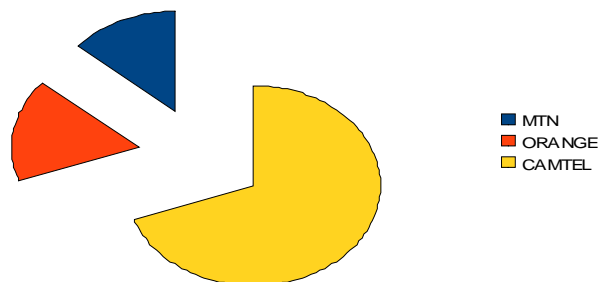
2.1.1. Services téléphonie fixes et mobiles

Les emplois créés par les opérateurs de la téléphonie fixe et mobile constituent plus de 70% du marché de l'emploi au Cameroun.

7

Services de téléphonie

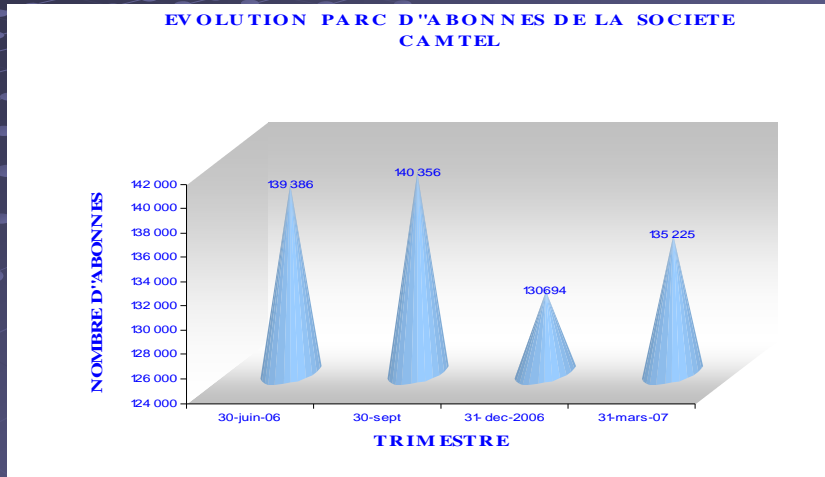
REPARTITION DES EFFECTIFS PAR OPERATEUR



Source: ART 2006

la valeur ajoutée:

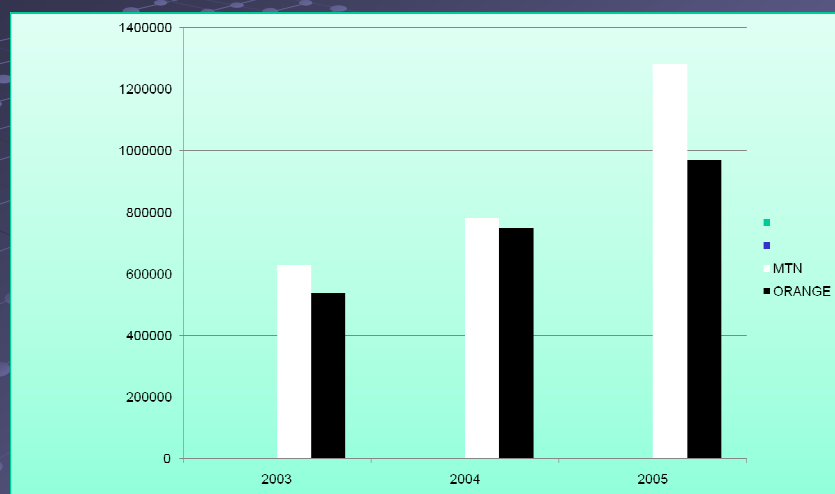
Elle mesure la contribution de l'entreprise à la création de l'emploi
Tableau parc d'abonnés des services téléphonique fixe,



Source: ART 2005

9

Tableau : parc d'abonnés des services téléphonique mobile



Source: ART 2005

Tableau: évolution du chiffre d'affaires, investissement et valeur ajoutée



2.1. Entreprises productrices

2.1.2 la fourniture d'accès Internet

- Les principaux fournisseurs d'accès Internet

Tableau: nombre d'abonnés par fournisseur pour l'année 2005



2.1. Entreprises productrices

2.1.2 la fourniture d'accès Internet

l'effet de la fourniture d'accès à l'Internet sur l'emploi dépend de l'importance de leurs activités, des gains de productivités et de la nature des équipements techniques. Toutefois plus un opérateur a des clients, plus d'employés il a besoin.

2.2. Entreprises utilisatrices des TIC

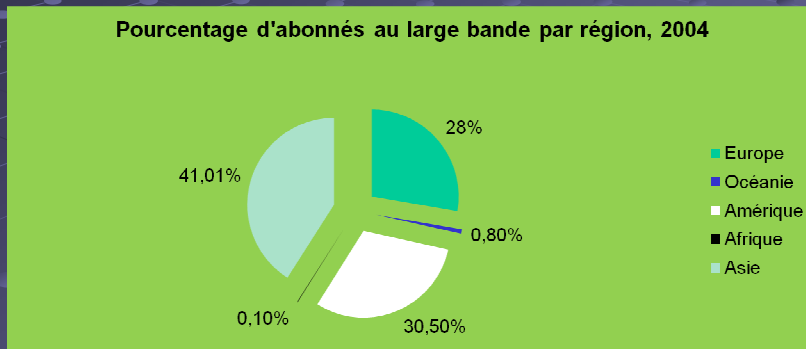
Les entreprises utilisatrices des TIC participent à la création d'emploi direct et indirect.

Cependant, les emplois indirects constituent la plus importante part du marché par rapport à l'effectif total du secteur des TIC.

Par ailleurs, nous assistons à une baisse continue du nombre d'emplois dans la téléphonie fixe tandis que la téléphonie mobile enregistre une croissance rapide du nombre d'emplois.

2.2. Entreprises utilisatrices des TIC

En dépit de la place significative qu'occupent les TIC sur le marché du travail au Cameroun en particulier et l'Afrique en general, est insuffisante lorsque l'on compare cette performance à des continents tel que l'Amérique, l'Europe et l'Asie



Cette situation se justifie par le problème de diffusion et vulgarisation des TIC, un manque d'accessibilité et d'utilisation

15

3. Les problèmes liés à la diffusion des TIC au Cameroun

Les TIC requièrent un investissement lourd, leur exploitation exige des infrastructures de base: équipements terminaux, énergie électrique, savoir lire et écrire. Ce pendant, on peut denommer entre autre, les problèmes d'accessibilités et d'utilisations

Les problèmes d'accessibilités, le coût des infrastructures TIC étant onéreux, le Cameroun accuse un retard dans l'acquisition de la plupart des infrastructures.

Les prix des terminaux ne sont pas toujours à la portée de tous les camerounais, vu le niveau de vie relativement faible.

Les problèmes d'utilisations, le coût des services ou de communication est un obstacle majeur, car il est élevé au Cameroun comparativement au pays de même niveau de développement.

16

4. Propositions de solutions

Elles concernent les mesures à prendre à la création d'emploi au Cameroun

- ✓ Des politiques d'innovation et de diffusion de la technologie doivent devenir une partie intégrante de la stratégie générale du gouvernement.
- ✓ l'action des pouvoirs devrait aider à réaliser les gains de productivités dus au progrès technique.
- ✓ l'action des pouvoirs publics devrait instaurer des conditions favorables grâce auxquelles le progrès technique peut contribuer à créer des emplois
- ✓ l'efficacité et l'effet de levier des initiatives touchant les politiques d'innovation et de diffusion de la technologie doivent être renforcés.

17

CONCLUSION

L'examen statistique des entreprises productrices des TIC a montré qu'elles favorisent la création d'emplois directs et indirects .

Toutefois cette performance reste insuffisante au regard des résultats obtenus dans les pays développés

le diagnostic a relevé les problèmes liés à la diffusion, à l'accessibilité et à l'utilisation. Ainsi les propositions ont été formulées dans le but d'améliorer la contribution à la création de l'emploi pour la lutte contre le chômage. Il s'agit notamment:

- de parachever la réforme du secteur des TIC amorcée en 1998;
- de renforcer l'efficacité et l'effet de levier des initiatives touchant les politiques d'innovation et de diffusion des tic;
- d'instaurer les conditions favorables grâce auxquelles le progrès technique peut contribuer à créer des emplois.
- d'aider le secteur TIC à la réalisation des gains de productivité dus aux progrès techniques;
- d'intégrer les politiques d'innovation et de diffusion de la technologie dans la stratégie nationale de lutte contre le chômage.

18

MERCI POUR VOTRE ATTENTION